Parlement francophone bruxellois

Session ordinaire 2026-2027 n° 06

**Parlement francophone bruxellois**
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

# Commission des Affaires sociales, de l'Action sociale, de la Cohésion sociale, de la Famille et de la Santé

---

Bulletin des travaux

Mardi 20 octobre 2026

La commission s'est réunie à 14h40, dans les locaux du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, sous les présidences successives de Mme Amélie Pans, présidente, et de Mme Cécile Vainsel, première vice-présidente.

## 1. Organisation des travaux

**Décision**

- La commission a organisé ses futurs travaux.

## 2. Proposition de résolution tendant à garantir une information complète et accessible sur les droits liés à la grossesse, à l'accouchement et à la parentalité

**déposée par Mme Leila Agic**
**doc. 52 (2025-2026) n° 1**

**Décisions**

- Avec l'accord de l'auteure, Mme Gladys Kazadi cosigne la proposition de résolution.
- A l'unanimité des 11 membres présents, Mme Latifa Aït-Baala a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu les exposés des auteurs de la proposition de résolution.
- La commission a procédé à une discussion générale.

- La commission a procédé à l'examen et au vote des points du préambule et du dispositif :
    - Les points 1 à 37 du préambule ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
    - L'amendement n° 1 visant à remplacer le premier point du dispositif a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - L'amendement n° 2 visant à remplacer le deuxième point du dispositif a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - Les points 3 à 6 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
    - L'amendement n° 3 visant à remplacer le septième point du dispositif a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - L'amendement n° 4 visant à remplacer le huitième point du dispositif a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - Le point 9 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
    - Les amendements n° 5 et n° 6, visant à ajouter respectivement un point 10 et un point 11 au dispositif, ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'ensemble de la proposition de résolution, telle qu'amendée, a été adoptée à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a fait confiance aux présidentes et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

## 3. Divers

p.m.

**Membres présents :** Mme Latifa Aït-Baala, M. Mustapha Akouz, Mme Ariane de Lobkowicz, Mme Anne-Charlotte d'Ursel, M. Mounir Laarissi (remplace Mme Gladys Kazadi), M. Petya Obolensky, Mme Amélie Pans (présidente), Mme Patricia Parga Vega (supplée Mme Mihaela Drozd), Mme Françoise Schepmans, M. Medhi Talbi (supplée Mme Hanina El Hamamouchi) et Mme Cécile Vainsel.

**Membre absent :** M. Matteo Segers (excusé).